



Le chantier du SIARE est lancé

Le 15 novembre 2021, les élus ont participé à la pose de la première pierre, sur le chantier du futur bassin enterré du Moutier, rue Jean Bouin.

Cette première pierre a été posée par Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, et Jean-Pierre Enjalbert, président du SIARE (Syndicat d'assainissement de la région d'Enghien-les-Bains), en présence de Philippe Sueur, maire d'Enghien-les-Bains et membre du bureau syndical du SIARE, de plusieurs élus municipaux dont Alain Chabanel, adjoint délégué à l'environnement, à la transition écologique et aux travaux, et des représentants des entreprises impliquées dans ce vaste chantier. Cette infrastructure permettra de résoudre les problèmes d'insuffisance capacitaire du réseau d'eau pluviale pour limiter les risques d'inondation en aval de la commune lors d'épisodes orageux et de lutter contre la pollution du milieu récepteur (ru des Haras). Elle sera composée d'un bassin d'une capacité

de 15 000m³ et de 18m de profondeur qui sera invisible, puisqu'enterré, et qui fera l'objet, sur sa partie supérieure, d'un aménagement paysagé. La rue Jean Bouin sera, elle, requalifiée avec des espaces tenant compte de tous les modes de circulation : véhicule, piéton, vélo. La plantation d'arbres d'alignement est également prévue.

« Nous sommes extrêmement satisfaits de l'intégration de ce projet dans son environnement », a assuré Muriel Scolan lors de sa prise de parole, avant de préciser : « Je me réjouis de cette future réalisation qui s'inscrit pleinement dans notre ambition de faire de Deuil-La Barre, une ville verte, éco-citoyenne et apaisée. »

19 mois de travaux

Attendue depuis plus de 15 ans et repoussée notamment du fait de la crise sanitaire, la création du bassin de stockage des eaux pluviales enterré dans le quartier du Moutier a pu être lancée en début d'année scolaire, après une mise en sécurité de la zone, notamment rue Jean Bouin.

19 mois de travaux seront nécessaires pour faire « sortir de terre » ce bassin.

Parmi les grandes étapes du chantier, la réalisation des parois moulées a commencé en novembre et doit se terminer fin janvier. Elle sera notamment suivie de la réalisation de micropieux, de diverses opérations de forage, de coffrage et bétonnage de dalles. Plus de 150 étapes seront nécessaires, propres au bassin mais aussi l'ensemble du réseau (canalisations, raccordements...), le local technique et les travaux de surface (espaces verts, clôtures...).



Mme le Maire pose la première pierre du chantier du SIARE



BUDGET
15 250 000 € HT
 pris en charge par le SIARE
 dans sa totalité